LIRE à la Page 5 la suite de notre feuilleton DU GUILDO LA FÉE PAR Pierre SALES.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes

LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ETUDES. — Vendredi ont eu lieu à l'école de la rue Brésin, les examens du certificats d'études pour les élèves des écoles communales de garçons du canton Ouest, soit l'Institut Turgot, les écoles des rues des Arts, du Bois et Brésin, les deux écoles du Centre et du Créchet, de Croix, et l'école de Wasquehal.

Les prix départementaux ont été attribués : le 1er à Georges Huart, de l'école de la rue des Arts, directeur, M. Gautier ; le 2e à Robert Lefort, de l'Institut Turgot, directeur, M. Gernez ; le 3e à Lecrinier, de l'école du Centre, à Croix, directeur, M. Mathieu.

M. HENRI CARRETTE, MAIRE, A PARIS. — M. Henri Carrette, maire, est parti, jeudi soir, à Paris, en compagnie de MM. Van Waerebecke, adjoint, et Denève, conseiller municipal, pour assister, vendredi matin, aux funérailles de Mme Jules Guesde.

LE TRIDUUM EN L'HONNEUR DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE. — Les cérémonies de la première journée des fêtes organisées en l'église Saint-Martin, en l'honneur de saint Jean Baptiste de la Salle, ont revêtu un caractère à la fois très solennel et très populaire. Une foule énorme de fidèles a suivi avec recueillement et piété les différents exercices. La population tout entière semble vouloir s'associer à cette magnifique manifestation et prouver, en cette occasion, sa vénération pour le nouveau saint que l'Eglise vient de placer sur les autels et ses sentiments de profonde sympathie et de reconnaissance envers les Frères des Ecoles chrétiennes.

A 10 heures, une grand-messe solennelle a été célébrée à Saint-Martin. L'église était absolument comble depuis le chœur jusque sous les orgues. La décoration de l'édifice, tout à fait terminée, a fait l'admiration de tous les assistants. Les deux dômes suspendus au milieu des nefs latérales complètent très bien l'ornementation générale. Sous le demi-jour que projettent les verrières, sur les velours et les ors, le coup d'œil est merveilleux. Le tout est ordonné avec infiniment de goût, et fait le plus grand éloge du talent de décorateur de M. Watteau-Fournier, tapissier, rue du Pays.

Dans la nombreuse assistance se trouvaient des délégations des écoles libres de garçons des paroisses Sainte-Elisabeth et Saint-Joseph, ainsi que des écoles de la Sainte-Union et des Filles de la Charité.

Dans les stalles avaient pris place : MM. les chanoines Bertéaux, doyen de Saint-Martin, Chabé, supérieur du Collège, le Frère Flour, de Tourcoing, le Frère Achille, directeur de l'établissement de la Monnaie, à Lille.

M. le chanoine Evrard, doyen de Notre-Dame, officiait, assisté de MM. les abbés Herrengt et Thomassin, vicaires de la même paroisse.

Pendant la cérémonie, la maîtrise de Notre-Dame, sous la direction de M. H. Peers, a interprété des chants avec beaucoup de sûreté et d'expression.

Après l'Evangile, M. le chanoine Mortreux, aumônier du couvent des Visitandines, a prononcé un éloquent sermon.

Après avoir rappelé que lui-même était un ancien élève des Frères et qu'il gardait de ses premiers maîtres le meilleur et le plus salutaire des souvenirs, le prédicateur déclare que son titre d'ancien supérieur de collège libre lui met au cœur une douce joie, en présence des écoliers réunis devant lui.

Il est heureux de venir en son nom, et au nom de toute cette jeunesse, offrir un hommage public à saint Jean-Baptiste de la Salle « au grand bienfaiteur du peuple, honneur du clergé français, et une des gloires les plus pures et les plus solides de notre France. » M. le chanoine Mortreux montre que saint Jean-Baptiste de la Salle a mérité tous ces titres, simplement parce qu'il a suivi les enseignements de Jésus-Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants; ne les empêchez pas de venir à moi ; si quelqu'un de vous scandalise un seul de ces petits malheur à lui... »

Ce sont ces paroles que Jean-Baptiste de la Salle a admirablement comprises. Pour mettre en pratique ces enseignements divins, il a tout sacrifié ; il s'est fait l'instituteur des pauvres ; il fonda ce merveilleux Institut qui a rendu au peuple, à la religion, de si importants services.

Les paroles du Seigneur au sujet de l'enfance, dit en terminant l'éloquent conférencier, s'appliquent aux parents chrétiens qui sont tenus de procurer à leurs enfants une éducation chrétienne, et aux sectaires qui n'ont pas le droit d'empêcher les pères de famille de se procurer les bienfaits de cette éducation.

Dans une invocation touchante, le prédicateur demande enfin, au nouveau saint, de bénir les enfants des écoles, leurs maîtres les religieux, « si souvent calomniés et persécutés », leurs parents et leurs bienfaiteurs.

Le soir, à sept heures, l'église était comble de nouveau pour le salut. L'office était présidé par M. l'abbé Lesage, curé de l'église Saint-Joseph. La section chorale de Notre-Dame, sous l'habile direction de M. Duhamel, a fort bien exécuté les chants, entre autres un « O Salutaris » d'Auber et le « Tantum ergo » de Théodore Dubois. M. Verneuil a parfaitement détaillé de sa belle voix l'« Ave verum » de Théodore Dubois.

Le prédicateur du triduum, le R. P. Hage, a commencé le panégyrique de saint Jean-Baptiste de la Salle, qu'il continuera, samedi et dimanche soir.

L'éloquent dominicain a parlé du fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes avec un rare bonheur. Pendant trois quarts d'heure, il a, pour employer une expression connue, véritablement tenu son nombreux auditoire sous le charme de sa parole.

Dans la première partie de son panégyrique, le R. P. Hage a montré que Saint-Jean-Baptiste de la Salle s'était préparé à sa mission par la prière et le sacrifice. Après avoir retracé la jeunesse pieuse, studieuse et charitable du fils de famille de Reims et l'avoir donnée comme modèle aux écoliers, l'orateur l'a suivi au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut l'édification de ses condisciples. Puis, il nous l'a montré prêtre pieux et charitable et a enfin retracé les luttes qu'il eut à subir avant de fonder son Institut.

Le discours du R. P. Hage a fait grande impression sur les fidèles.

Aujourd'hui samedi, à dix heures, une grand'messe sera chantée par M. l'abbé Cattelin, curé du Très-Saint-Rédempteur, avec allocution de M. l'abbé Delille, curé du Sacré-Cœur. Le soir, à sept heures, le salut sera présidé par M. l'abbé Debacker, curé de Saint-Sépulcre, et chanté par la section chorale de Saint-Martin. Le R. P. Hage continuera le panégyrique du saint.

LA BENÉDICTION DE LA PREMIERE PIERRE DE LA CHAPELLE DU DEMI-PENSIONNAT SAINT-LOUIS. — C'est dimanche, 8 juillet, après la grand'messe de St-Martin, qu'aura lieu la bénédiction de la première pierre de la chapelle du Demi-Pensionnat St-Louis. M. le chanoine Bertéaux, doyen de St-Martin, présidera la cérémonie.

LA SEANCE DE CLOTURE DES COURS DU SOIR A L'INSTITUT TECHNIQUE. — La séance de clôture des cours du soir de l'Institut Technique aura lieu dans une des salles de l'Institut, dimanche 8 juillet, à quatre heures pour les ouvriers et contremaîtres qui ont suivi ces cours. La fanfare « La Liberté » prêtera son concours.

LA REUNION DES MEDAILLES COLONIAUX. — La Société des Médaillés de l'Armée Coloniale se réunira, dimanche, 8 juillet, à 5 heures, chez M. Elie Catteau, estaminet de l'Epeule, 187, rue de l'Epeule. Ordre du jour : lecture du nouveau règlement ; admissions.

LE JURY. — Sur les 600 noms dont doit se composer la liste des personnes qui pourront être appelées par le sort à siéger, en 1901, dans le jury de la cour d'assises du Nord, 65 doivent être choisis à Roubaix.

AU CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX. — Par arrêté en date du 5 juillet dernier, M. le Préfet du Nord a autorisé le Cercle Horticole de Roubaix à créer une caisse d'assurance mutuelle en cas de décès, sous le titre « Section d'assurance mutuelle du Cercle Horticole de Roubaix ».

Cette section comprendra des membres honoraires et des membres participants. Les familles des membres honoraires jouiront, en cas de besoin, des mêmes avantages que celles des membres participants.

UNE RÉUNION DE LA COMMISSION MIXTE DES EAUX. — La Commission Mixte des Eaux de Roubaix-Tourcoing s'est réunie à la Mairie, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire.

Etaient présents : MM. Achille Lepers, Hervé Milbéo et Séraphin Ponthieu, adjoints au maire de Roubaix, Léon Salembien, adjoint, Honoré Colson Victor Maertens, conseillers municipaux de Tourcoing, Stoclet, ingénieur en chef et Bienvaux, ingénieur des ponts-et-chaussées, assistaient à la séance.

La Commission s'est occupée de la construction du réservoir d'eau potable du Mont-des-Bonnets, à Mouvaux, de l'emprunt complémentaire à contracter pour assurer l'exécution des travaux prévus à l'avant-projet de la distribution d'eau potable, ainsi que de diverses questions de moindre importance.

LA FETE DU 14 JUILLET. — Voici le programme de la fête nationale du 14 juillet :

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie. Distribution extraordinaire de secours aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance. Amélioration de l'ordinaire des pensionnaires des hospices. Concours de pigeons voyageurs organisés par les Fédérations colombophiles de la ville. Prix, objet d'art.

A 7 heures du matin, deuxième concours de pinsons, 300 francs de prix en espèces. Les endroits seront prochainement désignés. Jeux populaires dans tous les quartiers.

A 9 heures du matin, au boulevard Gambetta, formation du défilé des élèves des écoles communales de garçons.

A 9 heures 1/2, sur la Grande-Place, mouvements d'ensemble par les élèves de l'Institut Turgot. Défilé des écoles communales. Les pupilles de la société de gymnastique « La Roubaisienne » fermeront la tête du défilé. Réception des instituteurs à la Mairie. Distribution de gâteaux dans les écoles communales.

A 10 heures, près du pont de la rue Ampère, concours de pêche. 200 francs de prix en espèces. M. Louis Dillies, cabaretier au quai de Brest, reçoit les inscriptions. Les prix seront distribués chez M. François Boutet, cabaretier, quai de Rouen, 4.

A la même heure, concours de chant individuel et concours pour duos lyriques et comiques. Diplômes et 455 francs de prix en espèces. Les concurrents en division d'excellence, section lyrique et comique ainsi que la section des Dames, concourront au théâtre de Roubaix. Les concours des première et deuxième divisions et duos, sections lyrique et comique, auront lieu au siège de la société coopérative « La Paix », au boulevard de Belfort. Concours d'honneur au théâtre de Roubaix. Une affiche spéciale donne les conditions des concours. Les inscriptions sont reçues à la Mairie (bureau de la population).

A la même heure, concours de déclamation, 250 francs de prix en espèces, diplômes et médailles. Les dames et les deux divisions d'excellence (dramatique et comique) pour les hommes concourront chez Mme Vve Dominique-Rousseaux, rue de l'Alouette. Les concurrents des première et deuxième divisions pour hommes, concourront dans la salle Philémon, rue Pierre-Motte. Concours d'honneur chez Mme Vve Dominique-Rousseaux. Une affiche spéciale contient le règlement des concours. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Mairie.

A dix heures et demie, au boulevard de Metz, formation du cortège, composé des sapeurs-pompiers, des préposés d'octroi, des sociétés instrumentales, chorales et de gymnastique subventionnées par la ville.

A onze heures précises, défilé du cortège. Itinéraire : rues de la Vigne et de l'Ommelet, Grande-Rue et Grande-Place. A midi, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, réception des commissions des sociétés; vins d'honneur.

A 3 heures de l'après-midi (à la jonction de l'ancien et du nouveau canal, boulevard Gambetta) :

Joutes sur l'eau, 150 fr. de prix en espèces. M. Edmond Degrève, cabaretier boulevard Gambetta, 234, reçoit les inscriptions. De 3 heures 1/2 à 6 heures, Grande-Place, lancement de ballons pilotes et de sujets comiques, par M. Desbarbieux. A 5 heures et demie, au Boulevard Gambetta, brillante fête de gymnastique, par la société de gymnastique « La Roubaisienne », qui exécutera les exercices du concours fédéral de Paris. A 6 heures, à la Grand'-Place, ascension aérostatique par M. J.-B. Glorieux, qui montera le ballon « Le Titan ». A partir de 8 heures et demie, au Square Pierre-Catteau, grand concert public par les sociétés ci-dessous désignées :

1. « Les Mélomanes roubaisiens » ; 2. « La Concordia » ; 3. L'« Union des Travailleurs » ; 4. La musique municipale « La Grande-Harmonie ». A la même heure, grands bals populaires : chez Mme veuve Dominique-Rousseaux, rue de l'Alouette, aux places de la Liberté, du Fontenoy, Carnot, à l'angle des rues de Macenta et Bernard, au siège de la société coopérative « La Paix », à la place du Travail, aux angles des rues de Bavai et du Tilleul, Turgot et Meyerbeer, Ternaux et de la Paix, au fort Mullier, à l'angle des boulevards de la République et d'Armentières, rue du Fresnoy, etc., etc.

Illuminations au gaz, à l'électricité et à giorno à l'Hôtel-de-Ville, au square Pierre-Catteau, à la Grande-Place et aux bals populaires.

Les débits de boissons pourront rester ouverts durant la nuit du 14 au 15 juillet. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer les façades de leurs maisons.

LE CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET. — Le concours de chant du 14 juillet s'ouvrira à 10 heures précises du matin. Il comprendra : Au Théâtre de Roubaix, un concours de chant individuel, division d'excellence, section lyrique et comique ; un concours de duos, un concours d'excellence, obligatoire pour les lauréats des sections lyrique et comique de la division d'excellence, et enfin le concours d'honneur exclusivement réservé aux chanteurs ayant obtenu un prix d'honneur les années précédentes ; dans la salle de la Coopérative « la Paix », un concours de chant individuel pour hommes et dames.

SUCCES SCOLAIRE. — L'Institut Turgot a fait recevoir aux examens du brevet de capacité un sérieux lot de candidats. Voici les noms des 19 lauréats pour l'année 1899-1900 : Bernaert, Betremas, Cadée, Colard, Décaudin, Décottignies, Delaporte, Delchambre, Deville, Fried Georges, Fried Paul, Gahyde, Gérard, Huret, Lussiez, Parmentier, Papavoine, Taquet, Varlet.

MORT D'UN SOLDAT ROUBAISIEN EN TUNISIE. — Notre concitoyen, M. Léon Dérick, soldat de 1re classe, à Gabès, (Tunisie), est décédé, le 5 juin dernier, à l'hôpital de cette ville. Il n'était âgé que de 24 ans. Un service sera célébré à son intention, mardi prochain, à neuf heures, en l'église du Saint-Rédempteur.

LA GREVE DES OUVRIERS CHAUDRONNIERS. — La grève des ouvriers chaudronniers en cuivre s'est étendue aux huit établissements dont les noms suivent : MM. Antoine Fraignac et fils, rue de Lille ; Henri Brandt, rue de l'Alouette ; Alphonse Deldique, rue de Lannoy ; Pierre Deldique-Lerouge et fils, boulevard Gambetta ; Carré, rue de Ma Campagne ; Mariage, rue du Collège ; Mercier, rue d'Italie et Vve Cabaye, boulevard de Strasbourg.

La grève des chaudronniers en cuivre était générale. Nous avons, mercredi matin, exposé les revendications des grévistes. Vendredi matin, les grévistes des ateliers de M. Henri Brandt et de Mme Vve Cabaye ont repris le travail, après avoir obtenu satisfaction.

A ce sujet, nous avons reçu du syndicat des ouvriers chaudronniers la lettre suivante :

« Roubaix, le vendredi 6 juillet 1900.

« A Monsieur le directeur du « Journal de Roubaix »

» Nous nous permettons de demander à nouveau l'hospitalité de vos colonnes pour insérer la note suivante :

» Les grévistes réunis au nombre de 95, le vendredi, à 5 heures de l'après-midi, à leur local, rue Pellart, ont à l'unanimité, voté des remerciements à M. Henri Brandt, pour le règlement, supérieur à celui que nous avons demandé, qu'il a bien voulu signer et nous remettre, ainsi qu'à Mme Vve Cabaye qui a accepté notre règlement. Les ouvriers de ces maisons ont repris le travail vendredi matin.

« Veuillez agréer, Monsieur le directeur, nos remerciements anticipés. Le Syndicat. »

UNE TENTATIVE DE VOL DANS L'EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Vendredi, à midi, deux malfaiteurs audacieux, de 20 à 25 ans, se sont laissés enfermer dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Ils s'étaient dissimulés dans deux confessionnaux, où l'on a retrouvé des outils qu'ils y avaient déposés.

Une fois seuls dans l'église, les malandrins ont tenté de fracturer des troncs, sans pouvoir y parvenir. D'autres troncs scellés dans la muraille ont été respectés. Les inconnus ont brisé une boîte dans laquelle les fidèles déposent les promesses qu'ils font à Saint-Antoine de Padoue. Se rendant alors dans la sacristie, les voleurs ont visité les tiroirs, ils ne refermaient que des ornements qui ont été laissés en place.

Les voleurs n'ont donc rien enlevé. Eussent-ils réussi à fracturer les troncs que leur butin eût été maigre, car M. Delesalle, curé de la paroisse, les avait vidés, il y a quelques jours. Déjà, il y a huit jours, l'on avait tenté de forcer la serrure d'une boîte, mais sans y réussir.

La police a été avertie de ce hardi méfait.

EST-CE UNE TENTATIVE DE VOL. — Un fait assez singulier s'est produit, vendredi soir, à l'Externat des filles de la Sagesse, rue Chanzy.

Les religieuses de cet établissement ont l'habitude les classes terminées, de se rendre à la maison mère de la rue de la Sagesse, où elles logent. C'est pourquoi, à six heures et demie, l'Externat de la rue Chanzy était désert. A ce moment, une voisine aperçut un individu qui se trouvait dans une des classes. Aussitôt elle avertit des passants. On trouva une fenêtre, donnant sur la rue, ouverte au rez-de-chaussée. Dans la maison on ne trouva âme vivante. Les religieuses averties accoururent et ne trouvèrent dérangés que des vêtements d'élèves. Dans une autre pièce, un réchaud à gaz avait été allumé et brûlait encore.

La maison aura sans doute reçu la visite d'un malfaiteur qui n'aura rien trouvé à sa convenance.

UN PERE QUI ABANDONNE SES DEUX ENFANTS. — Un journalier, Auguste Bruggeman, âgé de 49 ans, a abandonné ses deux enfants, Auguste, âgé de 6 ans, et Suzanne, de 4 ans, à l'estaminet de la « Clef d'Or », rue du Chemin de fer. Les pauvres petits ont été admis au Bureau de Bienfaisance.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a ordonné à ses agents de rechercher le père coupable de ce lâche abandon.

VOL D'UNE ECHELLE. — Une enquête est ouverte par M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement, concernant le vol d'une échelle, qui a été commis dans une maison en construction, rue de Beaumont, et appartenant à M. Gustave Deschamps, entrepreneur rue Larochefoucault.

LA POLICE DANS LES CABARETS MAL FAMES. — Dans la soirée de jeudi, M. Chaine, commissaire en chef de la sûreté, accompagné de M. Louche, son secrétaire, a visité plusieurs cabarets mal famés. Plusieurs tenanciers de ces établissements se sont vus dresser procès-verbal pour avoir à leur service des femmes non munies du certificat de bonnes vie et mœurs.

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR. — Les agents de police Bourgois et Carlier, de service, vendredi matin, vers deux heures, au parc de Barbieux, ont procédé à l'arrestation d'un fraudeur, Charles Florin, âgé de 37 ans, demeurant rue de la Conférence. Cet individu était porteur de 70 kilos de café de provenance étrangère. Il a été écroué à la gendarmerie.

ARRESTATION D'UN BANQUEROUTIER. — En vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Prud'homme, juge d'instruction à Lille, les agents de sûreté Deschildre et Trial ont arrêté, vendredi, à son domicile, 8, rue Rossini, un ancien négociant, Eugène Dhalluin, âgé de 24 ans, qui est inculpé de banqueroute.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un homme de peine du peignage de l'Epeule, s'est blessé dans les reins en soulevant une pièce de fer. M. le docteur Lepers a examiné le blessé, Albert Decock, âgé de 26 ans, demeurant rue du Grand-Chemin, et lui a ordonné huit jours de repos.

— L'un des ouvriers de MM. Gaillard père et fils, constructeurs, a été blessé au ventre par un coup de marteau. L'ouvrier, Ernest Husson, âgé de 39 ans, demeurant rues des Arts, a été l'objet des soins de M. le docteur Picquet. Il devra chômer dix jours.

— Un mouleur, au service de M. François Berte, fondeur, a été brûlé au pied gauche, par de la fonte en fusion. M. le docteur Labbe, qui a examiné le blessé, Charles Sanctorum, âgé de 18 ans, demeurant rue de Beaurewaert, lui a ordonné quinze jours de repos.

— Pauline Morès, soigneuse, âgée de 15 ans, demeurant rue Faidherbe, à Mouvaux, s'est fait une entorse au pied droit, en buttant contre un métier. L'ouvrière, qui travaille dans la teinturerie de Mme veuve Gaydet et fils, devra subir un mois de repos prescrit par M. le docteur Lepers.

— Victor Callens, homme de peine, âgé de 36 ans, demeurant rue d'Arcole, s'est blessé au bras droit, en soulevant un fût d'huile. L'ouvrier, qui travaille dans la filature de M. Jules Ernoult, devra chômer dix jours, de l'avis de M. le docteur Picquet.

— Un teintarier de l'atelier de MM. Deltour et Godard, a eu le pied gauche brûlé par de l'eau chaude. M. le docteur Rousseau qui a examiné l'ouvrier, Gustave Petit, demeurant rue de la Paix, 69, lui a ordonné vingt jours de repos.

— Victor Vauweywelbeke, teinturier, âgé de 22 ans, demeurant à Avelghem, travaillant pour le compte de MM. Hubaux frères, s'est blessé à l'épaule droite pendant son travail. Il devra subir dix jours de repos, ordonnés par M. le docteur Labbe.

— Un aide-facteur de la Condition publique, Vincent Debuigne, âgé de 15 ans, demeurant rue de la Malcense, à Tourcoing, s'est blessé à l'avant bras droit, en soulevant un fardeau. M. le docteur Dewyn, qui l'a examiné, lui a prescrit huit jours de repos.

— Gabrielle Lorthiois, tricuse, âgée de 21 ans, demeurant rue Saint-Nicolas, à Croix, s'est blessée au côté droit, en soulevant une balle de laine. M. le docteur Labbe a examiné l'ouvrière, qui travaille pour le compte de MM. Desmet frères et Lanselle, négociants, et lui a ordonné dix jours de repos.

— L'un des ébarbeurs de la fonderie de l'Epeule, Louis Carpentier, âgé de 54 ans, demeurant rue de Solférino, a été blessé à la cornée de l'œil droit, par une paille de fonte. M. le docteur Baudry, qui a examiné l'ouvrier, lui a ordonné cinq jours de repos.

— Marie Delannoy, soigneuse, âgée de 27 ans, demeurant rue de la Chaussée, a été blessée à l'index de la main droite, par les peignes de son métier. M. le docteur Carette a examiné l'ouvrière, qui est occupée quatre jours de repos.

NE MANGEZ que le beurre d'Oostcamp le meilleur, le plus fin de tous les beurres. Rue du Bois, 13 et dépôts. Frais, le kilog. 3 fr. 50. Salé, 3 fr. Téléphone. On porte à domicile. 71020

Si vous manquez d'*appétit*, si vous *digérez mal*, si vous êtes *constipé*, si vous avez des *aigreurs*, des *renvois*, si vous avez souvent des *migraines* si vous *dormez mal*, prenez les *Pilules du Dr Somer* dont vingt ans de succès ont affirmé l'efficacité.

Dépositaire principal à Tourcoing : M. Boyaval, 8, place Charles-Roussel, et toutes pharmacies. 40632

Les Accumulateurs « Hercule » sont les plus robustes, les plus légers, les meilleurs marché : ils sont GARANTIS 10 ANS.
Pour renseignements et prix, s'adresser à M. Paul Delannoy, 29, rue de Roubaix, Lille.
50280—64825

CROIX

ECOLE DES FRERES MARISTES. — Le jeune externat Saint-Martin, dirigé par les Frères Maristes, vient de remporter un brillant succès aux examens du certificat élémentaire catholique, qui ont eu lieu, à Tourcoing, le jeudi 5 juillet. Tous ses candidats, au nombre de douze, ont été reçus : six avec la mention très bien, cinq avec la mention bien, et le douzième avec la mention assez bien. Nous félicitons de ce beau succès les heureux lauréats et leurs maîtres dévoués et souhaitons le même bonheur aux candidats que l'externat présentera bientôt aux examens des certificats complémentaire et supérieur.

LA « SAINT-GEORGES » AU CONCOURS D'ISSY-LES-MOULINEAUX. — C'est aujourd'hui, à quatre heures trente-cinq, qu'a lieu le départ des gymnastes qui doivent prendre part au concours de 8 juillet, à Issy-les-Moulineaux. Nul doute, après le succès de l'an dernier et les résultats du classement du 1er juillet, qu'ils ne reviennent encore couronnés de lauriers. Nous leur souhaitons bon voyage et bonne réussite.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Mgr l'Archevêque de Cambrai, par ordonnance épiscopale, vient d'autoriser l'érection, dans l'église St-Pierre, de l'Association de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. La cérémonie aura lieu, dimanche prochain, 8 juillet, aux vêpres qui seront chantées à trois heures. L'instruction de circonstance sera donnée par M. le chanoine Mortreux, aumônier de la Visitation.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Jean Leclercq, 18 ans, carrieur au service de M. Cailliot, céramiste, boulevard de Strasbourg, à Roubaix, a fait, jeudi, une chute de 2 m. 50 et reçu une entorse au poignet gauche. M. le docteur Rousseau lui a ordonné dix jours de repos.

WASQUEHAL

MARCHE DU VENDREDI 6 JUILLET. — Œufs, 1.20 ; beurre, le demi-kilo, 1.40.

LYS

LA FETE NATIONALE. — La Commission administrative des fêtes a arrêté ainsi qu'il suit le programme de la fête nationale : Il n'y aura pas de cortège ; distribution de viande aux indigents français secourus par le Bureau de bienfaisance; distribution de primes aux sociétés musicales, chorales, de gymnastique, d'anciens militaires ; jeux dans les différents quartiers; concert sur la place dans la soirée.

HEM

UN VOL ANCIEN. — DECOUVERTE DU COUPABLE. — On a découvert, vendredi, dans la journée, l'auteur d'un vol commis, dans le courant de l'année dernière, au Petit-Lannoy. Au mois de septembre 1899, trois traits en chaîne de fer étaient enlevés d'un instrument agricole qui se trouvait dans un champ de M. Félix Boussemart, cultivateur au Petit-Lannoy. On n'avait pas découvert le coupable.

Ces jours derniers, des bruits divers circulaient à ce sujet parmi les habitants du quartier du Blanc-Ballot. On disait que la chaîne du puits commun situé dans cette cour provenait d'un vol et que l'on croyait y reconnaître les traits volés autrefois à M. Boussemart ; celui-ci, ayant eu vent de l'affaire, se rendit sur les lieux et reconnut bien que la chaîne était sa propriété. Vendredi matin, la gendarmerie de Lannoy vint sur les lieux, et, au cours de l'enquête, on apprit qu'un journalier, Cyriaque Plateau, habitant de cette cour, s'était offert autrefois à procurer, moyennant finances, une chaîne pour remplacer la corde du puits, mise hors d'usage. Cela se passait en septembre 1899. Et la chaîne qu'il avait fournie, était en réalité celle qu'il avait formée avec les traits enlevés à M. Boussemart. Il est donc l'auteur de ce vol. Cyriaque Plateau purge en ce moment une condamnation à trois mois de prison qu'il vient d'encourir pour les voies de fait et la rébellion que nous avons rapportées dernièrement. Il passera de nouveau en police correctionnelle pour répondre du chef de vol. Le Parquet a été avisé.

FOREST

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire hier soir, à la Mairie, sous la présidence de M. Lucien Thieffry, maire.

La séance est ouverte à huit heures et demie. Sont présents : MM. J. Delattre, adjoint, E. Thieffry, P. Duchatel, J. Bonte, J. Deleplanque, J. Roman. Absents : MM. A. Wattine, L. Caby, L. Marchand, M. Masquelier, J. Robin.

La fête nationale. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil décide que le jour de la fête nationale, il sera fait une distribution de gâteaux et de prix aux enfants des écoles. Un cortège, formé de toutes les sociétés : de pompiers, de musiques, chorales, arbalétriers, archers, etc., parcourra la commune. Une prime sera attribuée à chacune des sociétés qui participera au cortège. Le Conseil municipal y prendra part. Un concert sera donné sur la place communale et les édifices publics seront illuminés. Les pauvres recevront une distribution extraordinaire de viande.

Travaux. — Sur le rapport de la commission des travaux, le Conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'aqueduc qui longe le pavé du chemin de la Gare.

La séance est levée à neuf heures un quart.

BAISIEUX

UNE ARRESTATION. — Un individu, originaire de Roubaix, Cyrille Desprez, âgé de 50 ans, sans domicile fixe et sans profession, a été arrêté, jeudi après-midi, au Grand-Baisieux, par le garde-champêtre, M. Florin, pour mendicité et vagabondage. Il a été écroué à Lannoy pour être ensuite conduit à Lille.

Communications

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Il est rappelé, aux membres actifs, que l'assemblée générale aura lieu dimanche matin, 8 courant, à onze heures précises, à l'Institut Turgot. Ordre du jour : 1. Lecture du rapport du secrétaire; 2. Présentation de la situation de la caisse; 3. Excursion annuelle.

« LA JEANNE D'ARC » (société de secours mutuels et de retraites). — La commission administrative rappelle aux sociétaires que la réunion générale aura lieu, dimanche prochain, 8 courant, à quatre heures, au local habituel, café du Demi-Cercle, place Notre-Dame. — Ordre du jour : Paiement des cotisations; lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; compte-rendu financier; admission de nouveaux membres.

SOCIETE D'ANCIENS COMBATTANTS « L'ANCIENNE ». — La commission administrative de la société des anciens combattants « l'Ancienne » rappelle aux sociétaires que c'est dimanche prochain, 8 courant, que la société se rendra à l'invitation qui lui a été adressée par la commission de la société-sœur de Croix. — Rendez-vous au Café Pandore, à trois heures un quart, pour partir à trois heures et demie précises. Insigne de rigueur. — La commission compte sur l'exactitude des sociétaires et elle espère que pas un ne manquera à cet appel de bonne confraternité et de sincère affection.

MUTUELLE NADAUD. — Les membres de la société de secours mutuels et de retraites « La Mutuelle Nadaud », sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 8 juillet, à cinq heures du soir, au siège social, place Nadaud, 1. — Ordre du jour : 1. Lecture des procès-verbaux; 2. Situation morale et financière; 3. Communications importantes; 4. Questions diverses.

CHORAL « L'AVENIR ». La commission informe les sociétaires qu'il y aura répétition dimanche 8 courant, à midi précis. Dans cette réunion, il leur sera donné connaissance d'une communication, relative au concours, de la plus haute importance.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — La répétition aura lieu, aujourd'hui samedi, à neuf heures, et non pas à cinq heures, comme on l'avait annoncé.

CROIX

LA COMMISSION des Combattants de 1870-1871, de Croix, rappelle aux sociétaires que, dimanche prochain, 8 juillet, la réunion au local est fixée à trois heures précises. Départ à trois heures un quart pour la réception des Combattants de Roubaix.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA PATRIOTE ». — Communication : Les gymnastes sont instamment priés de ne pas manquer à la répétition du samedi 7 juillet. Communication très importante. Présence indispensable.

REPASSEUSES, vous pouvez exercer votre métier d'une façon *rapide, économique*, sans souffrir de la chaleur de l'été, en faisant installer chez vous un appareil à gaz. S'adresser à la Compagnie du gaz, où vous trouverez tous les appareils spéciaux pour le repassage. 69718d

AVANT D'ACHETER **valises, sacs et trousses de voyage**, visitez la **Maison MASUREL-DELEBOIS**, 15, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix. Maison vendant dans de très bonnes conditions. Le magasin est fermé le dimanche à 1 heure. 65415

Voulez-vous quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 4685

Avis aux brasseurs. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 52493

Œufs garantis frais, rue du Bois, 13.

WATTRELOS

LE 14 JUILLET. — LES CONCOURS DE CHANT ET DE DECLAMATION. — Il a été décidé que les amateurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour, soit vendredi, veille de la fête. Cette facilité donnée aux chanteurs et aux déclamateurs est destinée à augmenter le relief des concours, et leur procurer par le grand nombre des inscriptions, un attrait encore plus grand.

Nous pouvons ajouter, dans le but d'encourager les « artistes » à se faire inscrire à la Mairie, qu'en raison du nombre de prix, de la division par sections, le talent réel sera récompensé à tous les degrés. Et d'ailleurs les applaudissements du public ne sont-ils pas déjà une récompense ? Aux lauréats sont réservés des diplômes et des bouquets, pour ne pas parler du numéraire, vil métal pourtant si précieux.

LES CONCERTS DU JEUDI. — Les « Enfants de la Lyre » ont donné jeudi sur la Grand'Place une audition réellement artistique et témoignant d'efforts puissants et vraiment méritoires.

Mais il faut nous faire l'écho du mécontentement public au sujet du tintamarre incroyable occasionné par les gamins et les jeunes gens de douze à vingt ans qui entourent le kiosque en jouant, se bousculant, courant dans le public en heurtant les groupes, par manière de plaisanterie grossière et sotte. Beaucoup de personnes viennent au concert, et s'en vont en désespoir de cause, car la place appartient à ces jeunes écervelés. L'un d'eux même, pédalait comme un fou sur le terre-plein de l'hospice !

Les gardes ne savaient où courir jeudi soir : ils ont cependant pris note des noms de quelques-uns des plus animés des jeunes gens, ce sont les nommés B... du Sartel, D..., du Congo, V..., du Bas-Chemin, D..., du Crétinier.

Quelques bonnes contraventions feront l'effet de douches salutaires sur leur animation intempestive.

A « LA GAULOISE ». — Un punch réunissait lundi soir, au café Destailleur, les membres de la commission civile les membres du comité et les gymnastes de la « Gauloise ». Cette fête toute intime était offerte à l'occasion des succès remportés, à Paris par la Société, et à Douai par son moniteur-chef, M. Henri Vergin.

Au cours de cette réunion, le président, M. Paul Debeurme, a retracé brièvement le chemin parcouru par la « Gauloise » depuis sa fondation, trouvant pour chacun sa part d'éloges méritée. « Il ne faut pas, chers camarades, a-t-il dit, en substance, que nous nous arrêtions à mi-chemin : notre tâche n'est pas terminée, elle commence. Serrons-nous les coudes, marchons unis pour surmonter les obstacles que nous rencontrerons sur notre route, et sachons trouver la récompense de nos efforts dans la satisfaction du devoir accompli. » Après avoir remercié la commission civile de tout le dévouement qu'elle apporte à la société, après avoir félicité les gymnastes de leur conduite de leur travail et de leur bonne tenue à Paris, M. Debeurme porte la santé de tous les camarades présents, et propose un chaleureux vivat en l'honneur du chef, M. Vergin, qui, très touché de ce témoignage de sympathie, prend la parole. Il remercie l'assemblée, engage les gymnastes à persévérer dans leur travail et les assure de son plus entier dévouement.

Durant toute la soirée, chacun a rivalisé d'entrain, et les chants et monologues se sont succédés jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Un esprit de franche camaraderie a plané sur cette belle réunion, qui laissera le meilleur souvenir au cœur de tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister.

CHORALE SAINTE-CECILE. — Les membres de la chorale « S